

DÉPARTEMENT DU NORD

-----\*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

-----\*

CANTON DE LE CATEAU

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE

**BUSIGNY**

**OBJET : Transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération du Caudresis-Catésis (CA2C).**

**Séance ORDINAIRE**

11 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze octobre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 05 octobre 2023, laquelle a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

**Président :** Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

**Nombre de Conseillers en exercice :** 19

**12 présents :** Didier MARÉCHALLE, Maire, Nicole GOURMEZ, 2ème adjoint, Francine RICHEZ, 4ème adjoint, Julien GOEMAERE, 5ème adjoint, Franck DEFOSSEZ, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, Annie WYART.

**7 Procurations :** René SCAILTEUX à Nicole GOURMEZ  
Christophe LEBRUN à Marie-Françoise BUISSET  
Pierre CZERIBA à Mr Julien GOEMAERE  
Angèle DUPUY à Didier MARÉCHALLE  
Chloé GOMANNE à Francine RICHEZ  
William LEMAIRE à Christian PECQUEUX  
Fabienne DUBUS à Marie-Thérèse DESICY

**Secrétaire de séance :** Madame Annie WYART.

Dans le cadre de l'élaboration de son projet de territoire, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis a retenu l'élaboration d'un plan local d'urbanisme comme l'une des orientations possibles de ce projet.

Par un courrier du 28 septembre 2023, Monsieur le président de la communauté d'agglomération demande aux communes de se prononcer sur le transfert de la compétence PLU de la commune à l'intercommunalité.

Monsieur le maire rappelle que la commune de Busigny a délibéré le 21 janvier 2022 pour disposer d'un Plan Local d'Urbanisme sur son territoire qui est aujourd'hui opérationnel et que les services communaux sont organisés pour traiter les demandes d'urbanisme (CU et Autorisations d'urbanisme) avec l'appui méthodologique du SIVU « murs Mitoyens » dont elle est adhérente.

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se positionner pour un transfert de la compétence PLU à la Communauté

d'agglomération du Caudrésis-Catésis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité refuse le transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire par la transmission  
en Sous-Préfecture le 12 octobre 2023  
et l'affichage à Busigny le 12 octobre 2023

Le Maire,  
Didier MARÉCHALLE

